



# TRAIT D'UNION

## Evènement

### Editorial

Chers lecteurs nous avons le plaisir de mettre à votre disposition notre nouveau bulletin d'information.

Trait d'Union va contribuer à la visibilité de l'action de l'OMS sur le terrain. Il va également servir de vitrine aux interventions menées conjointement avec nos partenaires qui oeuvrent dans le domaine de la santé en Algérie. L'ensemble de ces actions s'inscrit en droite ligne de la mise en oeuvre du Plan de Travail de l'OMS avec le Gouvernement algérien à travers les priorités définies par le Ministère de la Santé.

Notre ambition est de faire en sorte que les interventions réalisées avec l'ensemble des partenaires soient connues et partagées avec les lecteurs de ce bulletin.

Vos critiques, observations et contributions seront les bienvenues pour nous aider à améliorer la qualité rédactionnelle de ce bulletin qui est avant tout le vôtre.

**Dr. Bah Keita**  
Représentant de l'OMS  
en Algérie

La ville de Sétif a abrité la célébration officielle de la journée mondiale de lutte contre le tabac, le 31 mai 2014, sous le thème « Augmenter les taxes sur le tabac ». Cette journée d'étude et de sensibilisation, a été organisée par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH), la Direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya en collaboration avec le Bureau de l'OMS en Algérie. Parmi les participants à cette manifestation, les membres du Comité d'experts de lutte antitabac, les représentants de la Direction Générale des Impôts et les représentants de la Direction Générale des Douanes Algériennes.

( suite page 2 )

### Dans ce numéro:

- ◆ **Evènements:** Journée mondiale sans tabac - pages 1-2
- ◆ **Eclairage:** Sevrage tabagique - pages 2-3
- ◆ **Partenariat en action:** Restauration collective durable et journée parlementaire sur le rôle de la sage-femme. Pages 4-5
- ◆ **Point de situation:** Cas de coronavirus en Algérie -page 5

### Sétif ville sans Tabac



Dr. Bah Keita à la Séance inaugurale

### Journée Parlementaire sur le rôle de la sage-femme

Placée sous le haut patronage du Président de la République Monsieur Abdelaziz Bouteflika, la Commission Santé, Affaires Sociales, Travail et Formation Professionnelle de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) et l'Union Algérienne des Sages - Femmes ont organisé le 5 mai 2014, une journée parlementaire sur le thème "Rôle et place de la sage-femme dans le système national de santé ». (suite page 5)

...Selon le représentant du Ministre de la Santé le Dr. Y. Tarfani, Directeur des Maladies Non Transmissibles, les études menées au niveau national ont permis d'établir que l'addiction au tabac touche, en Algérie, 15 % de la population âgée de 15 à 75 ans et 9,2% de la tranche d'âge 15-19 ans, ce qui place l'Algérie parmi les pays à consommation moyenne. C'est une situation qui doit conduire, a-t-il ajouté, à une "nouvelle impulsion" dans la lutte contre le tabagisme et à la mise en œuvre d'une "feuille de route" nationale et intersectorielle dans l'optique de ramener le taux des personnes dépendantes à moins de 10%.

Le Dr. Bah Keïta, Représentant de l'OMS en Algérie, a relevé, dans son allocution d'ouverture, que le tabagisme provoque un décès toutes les six secondes. Près de 50% des fumeurs meurent prématurément à cause des maladies liées à la consommation du tabac.

Le tabac entraîne aussi des coûts considérables pour les familles, les entreprises et les gouvernements ». Le Dr. B. Keita a indiqué que les études

des taxes de 50% permettrait à l'ensemble des pays de réduire de 49 millions le nombre des fumeurs au cours des trois prochaines années et de sauver en fin de compte 11 millions de vies.

Le Pr. Salim Nafti, Président du Comité d'Experts de lutte antitabac, a souligné dans son intervention et tout au long des échanges et des débats que la prévention par la sensibilisation contre les méfaits du tabagisme constitue un élément fondamental pour venir à bout de ce fléau.

Une stratégie impliquant tous les secteurs et fondée entre autres sur l'application stricte de la législation interdisant le tabac dans les lieux publics, renforcerait les efforts et acquis réalisés dans la lutte contre le tabagisme en Algérie.

Plusieurs communications relatives aux dangers avérés du tabac, aussi bien pour ceux qui fument que pour leur entourage, ont été faites lors de cette rencontre qui a réuni des praticiens, des psychologues affectés aux cellules de proximité pour l'écoute et des membres d'associations venus des wilayas d'Annaba, Khenchela, Bejaïa, Jijel et Batna.

## Eclairage



**Dr.S. Bouaoud Médecin épidémiologiste CHU-Sétif**

**Dr.S. Bouaoud vous êtes responsable de la lutte antitabac au service d'Epidémiologie et de Médecine Préventive au CHU de Sétif, quels sont les actions que vous menez, justement pour réduire la consommation du tabac qui reste assez élevée à Sétif?**

Les résultats de l'enquête de prévalence réalisée en 2014, a fait ressortir un taux de 28% de fumeurs chez les populations scolarisées, 11% en milieu universitaire (Faculté de médecine), 18% en milieu hospitalier et 26 % dans le milieu du travail (industriel). Nos actions reposent sur l'information, l'éducation et la communication (IEC) dans les différents milieux concernés par nos enquêtes, notamment auprès de la population générale de la wilaya de Sétif. Nous réalisons également des formations pour le personnel de santé. Nous avons formé 60 médecins depuis 2010. Ces formations sont soutenues par la mise en place de consultation d'aide à l'arrêt du tabac justement pour une meilleure prise en charge des fumeurs au niveau des consultations spécialisée. Nous travaillons dans un cadre global en impliquant l'ensemble des intervenants notamment la société civile qui est très active au niveau de la wilaya et nous nous appuyons également sur l'application de la réglementation en vigueur.

# Eclairage



**Pr. S. Naffi** **Président**  
**du Comité d'experts**  
**de lutte antitabac**

## **Vous êtes Président du Comité d'experts pour la lutte contre le Tabac, quels sont les points forts de l'expérience algérienne ?**

Depuis le 1er septembre 2006, les pays mettent en place des lois antitabac innovatrices. L'Algérie est le premier Etat maghrébin qui a ratifié la convention de lutte anti tabac en mars 2006.

Au rythme actuel, la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti Tabac (CCLAT) pourrait permettre de sauver 200 millions de vies d'ici à 2050. Toutefois, pour que le traité triomphe, une coordination internationale continue entre les avocats de la santé publique, les agents du gouvernement, les organisations non gouvernementales et les citoyens concernés est essentielle.

En Algérie les résultats de l'enquête nationale de santé dans le cadre du projet Tahina a étudié les habitudes tabagiques d'un échantillon de la population dont l'âge est compris entre 35 et 70 ans. Sur l'ensemble de la population enquêtée, 11,22% consomment actuellement du tabac avec fumée. Le maximum de fumeurs est trouvé dans la tranche des 40-44 ans (13,61%). Chez les hommes 63,03% des fumeurs ont moins de 45 ans et 16,64% sont âgés de plus de 65 ans. La proportion des femmes fumeuses est plus importante en milieu urbain par rapport au milieu rural (0,63% vs 0,05%).

### **Et les plus jeunes ?**

Deux enquêtes menées en milieu scolaire à Alger et à Sétif vont nous apprendre à quel âge on commence à fumer et les mesures à prendre pour éviter que les enfants ne commencent cette fâcheuse habitude. Ces enfants qui sont les premières victimes du tabagisme passif doivent être protégés non seulement en milieu scolaire mais également dans les domiciles contre le tabagisme de leurs parents.

### **Comment sont organisées les consultations de sevrage?**

Commencer à fumer est facile, s'arrêter est plus difficile car le fumeur est dépendant de la nicotine. Si les consultations de tabacologie constituent un élément important du traitement de la dépendance, pratiquement il n'existe en Algérie que de rares consultations d'aide au sevrage comme celles pratiquées au CHU Mustapha, ouverte depuis le 31 mai 2004.

La mise en place de formations sont nécessaires aussi bien pour les médecins que pour les pharmaciens, les sages femmes, les dentistes et tous les professionnels de santé. La mise en place de ces consultations intégrées dans les activités de soins de base, avec un équipement léger et dirigées par des médecins généralistes préalablement formés sont susceptibles d'apporter une aide significative aux fumeurs motivés.

Dans les grandes lignes, l'Algérie applique les différents articles de la CCLAT même s'il reste beaucoup de choses à faire. Première cause de décès évitables dans le monde, le tabagisme doit être combattu par tous et pas seulement par les professionnels de santé.



Partenariat en action

## RESTAURATION COLLECTIVE DURABLE

Un Colloque International sur la Restauration Collective Durable (CIRCD) a été organisé par l'Université de Constantine, Institut de la Nutrition de l'Alimentation et des technologies Agro-Alimentaire (INATAA), du 12 au 13 mai 2014, au Campus Tidjani Haddam de l'Université de Constantine. Le Colloque a enregistré la participation de plusieurs agences et Institutions de recherche, représentant l'Algérie, la Tunisie et la France, ainsi que l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) et la Chaire UNESCO de France.

Le Représentant de l'OMS le Dr. Bah keita a prononcé une allocution portant sur les directives et recommandations de l'OMS relatives à l'alimentation saine, équilibrée et sûre. Il a également mis l'accent sur l'importance de l'exercice physique tel que recommandé par les différentes stratégies mondiales et régionales de l'OMS et le rôle de ces deux facteurs dans la prévention et la réduction des maladies non transmissibles.

Le Dr. MWAMAKAMBA, Lusubilo Witson, de l'Equipe Inter-pays /Afrique de l'Ouest, a présenté une communication intitulée « La sécurité sanitaire et la qualité nutritionnelle des aliments

dans la restauration scolaire » en mettant l'accent sur l'expérience pilote de « l'école amie de la nutrition » menée au Mali.

Cette expérience a été très appréciée par les participants. Les médecins de santé scolaire ont souhaité avoir plus d'informations sur l'initiative et sa faisabilité, car elle semble très indiquée dans le contexte local et spécifiquement celui de la ville de Constantine.

Les travaux du Colloque ont été ponctués par une présentation de posters et des communications scientifiques. En marge du Colloque, une exposition sur le thème de la restauration collective durable a été animée par les sponsors de la manifestation. Le stand de l'OMS Algérie a distribué une documentation (affiches, dépliants, manuels).

Les travaux du Colloque ont été clôturés par une série de recommandations à savoir : reconduire ce type de manifestation qui encourage les échanges entre institutions et entre pays; proposer des thèmes de recherches pour un Master et un Doctorat en alimentation en collectivité; instaurer des passerelles entre institutions nationales, pour une coopération et une action multisectorielle et optimiser les ressources et les compétences.



Dr.B. Keita Représentant de l'OMS  
et Dr. MWAMAKAMBA, Lusubilo Witson avec la presse.



Stand OMS—CIRCD 2014

# Partenariat en action

## LES SAGES-FEMMES ALGERIENNES PLAIDENT LEUR CAUSE A L'ASSEMBLEE POPULAIRE NATIONALE

... Ont pris part à cette journée, les parlementaires des deux chambres (APN et le Conseil de la Nation) des professionnels de la santé, des sages-femmes et des représentants des Médias. Le Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Monsieur Abdelmalek Boudiaf, a souligné dans son allocution que le rôle de la sage-femme était crucial pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il a précisé que l'investissement dans la formation des sages-femmes, la mise en place d'infrastructures de base et le partage de l'information permettront d'améliorer l'accès à des soins pour une maternité sans risque.

Selon M. Boudiaf, depuis l'indépendance à nos jours, d'énormes moyens ont été consentis par l'Algérie dans le domaine de la santé, en général, et de la santé maternelle et infantile en particulier, à travers les programmes de périnatalité, d'allaitement maternel, d'espacement des naissances et de la vaccination élargie.

Le Dr. Bah Keita, a pour sa part, loué les efforts de l'Algérie dans la valorisation du travail et du rôle de la sage-femme. Il a relevé que l'Algérie a accompli des progrès significatifs et est en cours de réaliser les objectifs 4 et 5 du millénaire.

Le Dr Keita a par ailleurs souligné le rôle prépondérant de la sage-femme dans les différents niveaux



**Le Représentant de l'OMS en Algérie, à la journée parlementaire**

du système de soins et ce à travers une collaboration étroite avec les différents dispensateurs de soins. Cette collaboration permettra l'accès à tout l'éventail de soins dont les femmes et les nouveau-nés peuvent avoir besoin, assurant ainsi la continuité nécessaire des soins. Toutefois, cette collaboration doit être basée sur un respect mutuel et la reconnaissance de la contribution spécifique de chacun à des soins de qualité. L'efficacité de cette collaboration reposera sur les structures de santé et la mobilisation sociale de la communauté.

La Présidente de l'Union Nationale des Sage Femmes algériennes, a fait un plaidoyer pour l'amélioration des conditions de travail des sages-femmes. Elle a rappelé les acquis, les potentialités et l'engagement de sa corporation.

# Point de situation

## CAS DE CORONAVIRUS DU SYNDROME RESPITOIRE DU MOYEN -ORIENT (MERS-COV) EN ALGÉRIE

Grace au dispositif d'alerte et de riposte mis en place par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, deux cas suspect de MERS-CoV ont été déclarés le 29 mai 2014 par les services de santé des wilayas de Tipaza et Tlemcen. Le diagnostic de confirmation de l'infection au coronavirus a été établi pour les deux cas le 30 mai 2014 par le Laboratoire National de Référence pour la grippe de l'Institut Pasteur d'Algérie. La notification à l'OMS a été faite dans les 24 heures qui ont suivi.

Les deux cas, âgés respectivement de 66 et 59 ans ont présenté les premiers signes sous forme de fièvre et de dyspnée le 23 mai 2014, durant leurs séjour à la Mecque. Pour les deux cas, les mesures médicales et préventives ont été mises en place conformément aux instructions édictées par le Ministère de la Santé en conformité avec les recommandations de l'OMS.

Des mesures pour le renforcement du dispositif d'alerte et de riposte mis en place ont été prises à travers une plus large collaboration avec le Ministère des Affaires Religieuses et du Wakf et le Ministère des Transports pour la sensibilisation et l'encadrement des personnes se rendant à la Mecque pour la Omra et le Hadj.

**Directeur de la publication :** Dr. B Kéita Représentant de l'OMS en Algérie ;  
**Rédaction:** Staff technique **Conception :** L. Chibout /HPR